



Session d'examen 2021 :

**FO EA a rencontré Michel Lévêque,
Conseiller du Ministre de l'Agriculture et
de l'Alimentation,**

**en présence de Luc Maurer adjoint à la
DGER,**

le 7 juin 2021.

Déclaration de FO EA

Monsieur le Conseiller du Ministre

Dans nos établissements, les équipes pédagogiques sont sous pression. Celle de vouloir tout mettre en œuvre pour faire réussir leurs élèves, celle venant des élèves et des parents, inquiets à cause des conditions incertaines d'organisation des épreuves. Les enseignants sont placés dans une situation paradoxale : préparer les élèves et étudiants aux épreuves terminales alors qu'ils n'ont pas été en mesure d'assurer la totalité des cours. Des choix d'organisation interne ont été faits, non satisfaisants, quoiqu'il en soit, avec comme conséquences des tensions au sein des établissements, l'épuisement professionnel, le sentiment de ne pas avoir pu faire correctement leur travail et la culpabilisation de ne pas avoir pu préparer correctement les élèves.

Dernièrement, la DGER a annoncé aux Mirex qu'en cas d'absence d'un jury à une épreuve orale terminale aux examens de ce mois de juin, les chefs de centre devraient informer les candidats qu'ils ne passeraient leurs épreuves qu'en septembre. Quel mépris pour les jeunes et leurs familles !

Régulièrement, FO Enseignement Agricole défend les épreuves terminales, garantes d'égalité entre les candidats. Mais dans la conjoncture actuelle, FO Enseignement Agricole rappelle qu'elle n'a eu de cesse de demander que les épreuves terminales soient exceptionnellement remplacées par les notes du contrôle continu.

Ainsi, dans cette période d'examen compliquée, un certain nombre de collègues estiment que les conditions d'équité de traitement des candidats ne sont pas respectées. Ils pourraient refuser de s'associer à cette session d'examens, même si FO EA a toujours rejeté le fait de prendre en otage les jeunes et leurs familles.

Réponses du Conseiller du Ministre :

Le Conseiller précise qu'il entend les inquiétudes des personnels et des familles sur le maintien des épreuves terminales dans ce contexte particulier. Il ajoute que ce maintien a été décidé en plus haut lieu, au-delà des ministères.

Il demande à la DGER de tout mettre en œuvre pour que les épreuves orales prévues en juin se déroulent sans encombre. A ce titre, la DGER va se rapprocher une nouvelle fois des Mirex, pour qu'elles sollicitent la convocation d'agents disponibles, pour le cas échéant, pouvoir remplacer un évaluateur absent. Aussi, la volonté du Ministère est que tout jeune qui se présente sur un centre d'oral puisse être évalué. Néanmoins, le Conseiller du ministre, enjoint la DGER à envisager, en dernier recours, pour les quelques cas d'élèves qui n'auraient pas pu être évalués faute de jurys présents, à les reconvoquer à l'épreuve manquée, sur la période des oraux de rattrapage, début juillet. Ainsi on leur évitera le renvoi à la session de septembre.

FO EA déplore le manque d'anticipation dans l'organisation de cette session d'examens dans ce contexte. Nous avons dénoncé la création de Mirex, mégastructures éloignées du terrain. Malgré l'implication des personnels, cela a probablement amplifié les difficultés.

FO EA précise que si le ministère avait écouté nos revendications notamment en priorisant la vaccination des enseignants dès le printemps, la situation et les inquiétudes seraient probablement moindres à ce jour.

FO EA constate une fois de plus que les décisions sur le pilotage de l'Enseignement Agricole, aujourd'hui celui des examens, demain la rénovation du tronc commun du bac pro, ne sont plus réellement à la main de notre Ministre.

FO Enseignement Agricole B413 – 78 rue de Varenne – 75349 PARIS 07 SP - 01 49 55 81 42

foenseignementagricole@agriculture.gouv.fr -

VISITEZ NOTRE SITE : www.foenseignementagricole.fr

SUIVEZ NOUS sur www.facebook.com/foenseignementagricole/

Et twitter.com/FOENSAGRI